



Monsieur le Maire
de la commune de Staffelfelden
Espace Générations
68850 STAFFELFELDEN

Dossier suivi par :
Audrey KESSLER
Tél : 33 (0)389 36 54 57
Courriel : a.kessler@alsace.cci.fr

Objet : avis sur Plan Local d'Urbanisme arrêté

Mulhouse, le 12 janvier 2018

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 26 octobre 2017, vous avez sollicité l'avis de notre Chambre de Commerce et d'Industrie sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune, arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2017.

Nous avons relevé avec satisfaction la prise en compte de nos remarques formulées lors des réunions Personnes Publiques Associées ; par conséquent, la CCI Alsace Eurométropole émet un avis favorable sur votre dossier.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur de Délégation



Michel MICLO